

Fiche Formation

**BPJEPS SPECIALITE ANIMATEUR MENTION LOISIRS TOUS
PUBLICS**

RNCP28557

CERTIFICATION DE NIVEAU 4

MFR La Roche du Trésor

18, RUE DU COUVENT | 25390 ORCHAMPS-VENNES

<http://www.mfr-rochedutresor.com> | formation@rochedutresor.com

SIRET : 77833721200030

DECLARATION D'ACTIVITE ENREGISTREE SOUS LE NUMERO 43250169225 AUPRES DU PREFET DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Public concerné

Individuels payants éligible CPF

Salariés : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres contrats

Demandeurs d'emploi

Nombre de places 20

Conditions d'entrée

Satisfaire aux tests d'entrée mis en œuvre par l'organisme de formation.

Etre titulaire d'une attestation de formation au secourisme : PSC1, PSE1, PSE2 AFGSU, SST

Etre capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel d'une durée minimale de 200 heures (attestation délivrée par la ou les structures d'accueil)

Ne pas faire l'objet de condamnation pour un délit référencé à l'art. L212-9 du code du sport.

Présentation générale

L'animateur(trice) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans le champ de la mention et dans la limite des cadres réglementaires

Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitances.

Il/elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet. Pour la mention Loisirs tous publics il/elle peut être amené(e) à diriger un accueil collectif de mineurs

Il/elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Il/elle construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage. Il/elle accompagne des publics dans la réalisation de leurs projets.

Objectifs

Liste des activités visées par le diplôme :

- encadrement de tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leurs contextes territoriaux de vie ;
- conception et mise en œuvre de projets d'animation ou d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure et dans le champ de la mention ;
- mobilisation de démarches d'éducation populaire pour animer des activités dans le champ de la mention
- conduite d'actions d'animation dans le champ de la mention
- direction d'un accueil collectif de mineur (pour la mention loisirs tous publics seulement)
- accompagnement des publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative

Contenu de formation

Le programme de formation est organisé en alternance avec 18 semaines de formation en centre soit 630 heures et 22 semaines de formation en entreprise soit 770 heures.

UC 1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure 143 heures

UC 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet global de la structure 143 heures

UC 3 conduire une action d'animation dans le champ du loisir tous publics et de direction d'ACM 93 heures

UC 4 mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du Loisirs Tous Publics 174 heures

Module complémentaire Accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap - 35 heures

Valeurs de la République et laïcité - 14 heures

Journée de sensibilisation Développement Durable, enjeux numériques et égalité professionnelle - 7 heures

Savoirs-être professionnels - 21 heures

Stage en entreprise - 770 heures

Modalités pédagogiques

Cours en présentiel.

Apports théoriques.

Travail de recherche et création d'outils professionnels.

Travaux de groupe et travail collaboratif

Etude de cas concret – mise en pratique

Visites de structures et intervention de professionnels.

Suivi individualisé, accompagnement dans la recherche de stage.

Evaluations en cours de formation.

Bilans, régulation.

Voyages d'étude.

Mise en œuvre de projets pratiques.

La Formation à Distance peut également être mise en œuvre au besoin.

Compétences attestées

Capacités et compétences attestées :

Encadrer tout public dans toute structure

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

Contribuer au fonctionnement d'une structure

Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Concevoir un projet d'animation

Conduire un projet d'animation

Evaluer un projet d'animation

Conduire une action d'animation dans le champ de la mention ou de direction d'un accueil collectif de mineurs pour la mention Loisirs tous publics

Organiser gérer et évaluer les activités

Encadrer un groupe ou une équipe dans le cadre des activités de la mention

Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de la mention

Situer son activité d'animation dans un territoire

Maîtriser les outils et techniques des activités dans le champ de la mention

Conduire des activités d'animation

Modalités d'acquisition de la certification

Acquisition de la certification par Unités Capitalisables.

Certificateur

Ministère chargé des sports et de la jeunesse.
<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/>

Durée et dates

Durée en centre : 630 heures
 Durée en entreprise : 770 heures

Dates : octobre à juillet

Formation à temps plein : 35 heures par semaine

Lieu de formation

Maison Familiale Rurale La Roche du Trésor
 18, rue du Couvent
 25390 Orchamps-Vennes
 Coordonnées GPS : Latitude : 47.131877 | Longitude : 6.528922

Selon les besoins de la formation, des regroupements pourront être organisés à Pierrefontaine Les Varans :

Maison Familiale Rurale La Roche du Trésor
 1, rue du Pré
 25510 Pierrefontaine les Varans
 Coordonnées GPS : Latitude : 47.213631 | Longitude : 6.538339

Coût par participant

Frais d'adhésion et d'inscription : 30 €

Hébergement en internat : 100 € / semaine

Demi-pension (repas du midi) : 26,50 € / semaine

Pour les apprentis : prise en charge des coûts pédagogiques, d'une partie de la demi-pension ou de l'internat selon les OPCO.

Pour les demandeurs d'emploi orientés dans le cadre du Service Public Régional de la Formation par les prescripteurs habilités (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi) : prise en charge des coûts pédagogiques et possibilité d'aide au déplacement (sous conditions). Les coûts de pension restent à charge du stagiaire.

Pour les autres salariés : devis sur demande à l'adresse formation@rochedutresor.com

Responsables et Animateurs

Responsable de formation	Elise Millesse – elise.millesse@rochedutresor.com
Responsable administratif	Elise Millesse – elise.millesse@rochedutresor.com

Suivi de l'action

Emargement des stagiaires et des formateurs
Attestation d'entrée et de fin de formation
Bilans en entreprise

Evaluation de l'action

Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (bilan en fin de semaine lors des sessions en centre de formation).

Evaluation de l'action (questionnaire de satisfaction des participants)

Evaluation sur le degré d'acquisition des compétences (évaluations des compétences, livret de compétences et de suivi en entreprise).

Passerelles et débouchés possibles

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations,...), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs (trices).

Type d'emplois accessibles :

Animateur(trice)

Directeur(trice) d'accueil collectif de mineurs (ACM).

Code(s) ROME :

- G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'activité du directeur d'accueil collectif de mineur est soumise à l'application de l'article R 227-14 du code de l'action sociale et des familles qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BPJEPS spécialité animateur, mention loisirs tous publics.